

DELIBERATION N° 2022.09.05

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENDEVILLE
SEANCE PUBLIQUE DU 29 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Paul Buisine en séance publique sous la présidence de Monsieur Ludovic PROISY, Maire

NOMBRE DE CONSEILLERS en exercice	: 19
Présents	: 16
Votants	: 19

Étaient présents :

Ludovic **PROISY, Maire ;**

Judith **TERNIER, Christelle DELEPLACE, Guillaume LIETARD, Denise DUCROUX, Adjoints ;**

Charline **DECARNIN, Yves MARTIN, Marie-Claire NAESSENS, Olivier MORVAN, Isabelle CANDELIER, Brigitte MAINGUET, Éric TIRLEMONT, Sylvaine DELVOYE, Théo VANENGELANDT, Fabienne MEPLON, Maurice VANDEWALLE, Conseillers Municipaux.**

Etaient absents ayant donné procuration :

Fabrice **VAN BELLE, ayant donné procuration à Olivier MORVAN**

Jorge **DOS SANTOS, ayant donné procuration à Judith TERNIER**

Michael **NUTTEN, ayant donné procuration à Sylvaine DELVOYE**

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer.

Théo **VANENGELANDT** a été désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2022.09.05

AVIS SUR LA PLAN DE GENE SONORE (PGS) DE L'AERODROME DE LILLE-LESQUIN

M. LE MAIRE EXPLIQUE que la collectivité de Vendeville a reçu en date du 27 juillet 2022 des services de Monsieur le Préfet du Nord un dossier de consultation des communes, relatif au projet de Plan de Gène Sonore (PGS) de l'aérodrome de Lille – Lesquin.

Prévu par les dispositions du Code de l'Environnement, le PGS permet de délimiter l'éligibilité géographique des bénéficiaires d'une aide financière à l'insonorisation des locaux des riverains de l'aérodrome.

L'avis du Conseil Municipal de Vendeville est sollicité avant le 30 septembre 2022. Selon les avis exprimés par les communes consultées, le projet de PGS sera ensuite, le cas échéant, transmis pour avis à la commission consultative d'aides aux riverains (CCAR) de l'aérodrome de Lille – Lesquin et enfin à l'autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA).

Il est proposé au Conseil Municipal d'émettre un avis défavorable sur le Plan de Gêne Sonore de l'aéroport de Lille – Lesquin, car la gêne effective de l'aéroport concerne plus d'habitants que celles proposées par ce dossier.

Après en avoir délibéré,

L'avis de la commune de Vendeville sur le Plan de Gêne Sonore de l'aéroport de Lille-Lesquin est DEFAVORABLE A L'UNANIMITÉ.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an, susdits.
Pour extrait conforme et rendue exécutoire par sa transmission en Préfecture du Nord
Le 27 février 2023

Le Maire,



Ludovic PROISY